

QUESTIONS DE SOCIOLOGIE

Frantz FUNCK-BRENTANO

Grandeur et Décadence
des
Classes moyennes

—
Quatrième édition
—

BLOUD & Cie





QUESTIONS DE SOCIOLOGIE

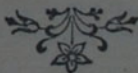
GRANDEUR ET DÉCADENCE
DES CLASSES MOYENNES

PAR

FRANTZ FUNCK-BRENTANO

« C'est avec les classes moyennes que les civilisations se forment et avec elles qu'elles disparaissent: les classes moyennes ont, à la fois, l'esprit de soumission et de discipline, les habitudes de travail des classes inférieures, et l'esprit d'initiative, la liberté d'action des aristocraties. »

La Politique.



PARIS
LIBRAIRIE BLOUD & C^{ie}

4, RUE MADAME, 4

1907

Reproduction et traduction interdites.

MÊME COLLECTION

- CALIPPE (Ch.). — **L'Education chrétienne de la Démocratie**, *Essai d'apologétique sociale* (66)..... 1 vol.
- CETTY (H.). — **Les Œuvres sociales et ouvrières en Allemagne** (266)..... 1 vol.
- CLERCQ (Victor de). — **Les doctrines sociales catholiques en France depuis la Révolution jusqu'à nos jours**. Avant-propos par Georges GOYAU. — Première partie : *Les précurseurs*. — Deuxième partie : *Les Contemporains* (145-146). 2 vol. Prix..... 1 fr. 20
- DOMET DE VORGES (C^m). — **L'impôt et les Théologiens**. *Etude philosophique et économique* (51)..... 1 vol.
- LEROY-BEAULIEU (Adolphe). — **Christianisme et Démocratie, Christianisme et Socialisme** (370)... 1 vol.
- NAUDET (P.). — **Premiers principes de Sociologie catholique** (54)..... 1 vol.
- RASTOUL (A.). — *Une organisation socialiste chrétienne. Les Jésuites au Paraguay* (420)..... 1 vol.
- TOUSSAINT (A.). — **Collectivisme et Communisme devant la doctrine catholique**. Préface par M. MAX TURMAN (171)..... 1 vol.
- VOGELSANG. — *Extraits de ses œuvres, traduit de l'allemand*. I. **Morale et Economie sociales**. Préface de G. de Pascal (359)..... 1 vol.
- II. **Politique sociale**. Préface de G. de Pascal (360) 1 vol.
-

GRANDEUR ET DÉCADENCE DES CLASSES MOYENNES

I

LA FORMATION DES CLASSES MOYENNES

Le Play écrit que tous les âges du monde social revivent au temps actuel. On rencontre de nos jours, en Europe même, des contrées entières où les classes bourgeoises n'existent pas encore. Le *mir* russe, la *zadrouza* serbe, présentent des exemples remarquables de ces populations au premier degré de la civilisation. Les hommes sont à la fois agriculteurs, charpentiers, maçons, charrons, selon les besoins du moment ; les femmes veillent aux soins de l'intérieur et de l'étable, filent la laine ou le chanvre, tissent, teignent et brodent. Il n'y a pas de mots dans les langues slaves des Balkans pour désigner un menuisier, un serrurier, un charpentier, etc ; les mots, dont les populations se servent, sont allemands ou turcs, comme les ouvriers qui exercent ces métiers. Dans les circonstances de pressant besoin, comme, par exemple, la construction d'une maison nouvelle, plusieurs familles unissent

leurs efforts. L'on comprendra aisément qu'un peuple constitué de la sorte ait besoin, pour subsister, de territoires étendus. Un village de quarante ou cinquante maisons occupe un espace double ou triple de celui de Paris. A tout accroissement sensible du nombre des membres d'une famille, et bientôt du nombre des familles, doit correspondre un accroissement de territoire. Ces populations, pour me servir de l'expression d'un économiste moderne, développent leur civilisation en *extension*.

Or, voici que, par suite des progrès mêmes réalisés, grâce aux vertus sociales et au développement du travail, les ressources se multiplient, l'activité se complique, des besoins nouveaux se manifestent, et les populations, s'agglomérant sur leurs territoires, sont amenées à développer leur civilisation, non plus en extension, mais en *densité*. Tandis qu'une partie du peuple, par l'entente commune, et les progrès apportés aux moyens de transport et de production, suffit au travail agricole, l'autre se consacre exclusivement à la fabrication des étoffes, des meubles, des armes, des ustensiles, qui en devient plus rapide et meilleure. De ce jour naissent et se développent les villes, où nous allons voir germer et grandir les bourgeoisies.

Le mouvement, dont nous parlons, se généralisa dans notre civilisation aux ix^e et x^e siècles. Dans le courant du x^e siècle il prit une intensité extrême. L'on vit clairement la nécessité de s'unir les uns aux autres au milieu de l'anarchie où la société était tombée. L'anarchie n'est pas, comme

le pensent les rêveurs violents, le règne de la liberté, mais celui de la force brutale et sans scrupule. Parmi les ruines que les invasions barbares avaient accumulées, tout ordre dans les relations étant détruit, et en l'absence d'un pouvoir capable de faire sentir son autorité, — par la seule puissance des sentiments innés au cœur de l'homme, se constituèrent les groupements sauveurs. Ces sentiments se développèrent avec la plus grande énergie au sein de populations jeunes, ouvertes aux plus nobles aspirations du christianisme, qu'y semaient profondément des hommes de génie et des saints.

« Que l'on ne s'étonne pas, observe un de nos meilleurs historiens, M. Jacques Flach, de voir un si grand rôle social dévolu au sentiment. L'amour provoqué par le lien du sang, la communauté de vie et de péril, le besoin de protection en commun sous l'égide d'un chef, engendrent la solidarité familiale, les rapports de vassalité, dans les bourgs et dans les villes les *fraternités* et les *charités*. » Nous reviendrons plus loin sur ces expressions.

Parlant de ces sentiments de protection et de dévouement, l'éditeur moderne de l'œuvre économique de Montchrétien écrit : « Lorsque ces obligations réciproques, ou plutôt les qualités morales dont ces obligations émanent, se sont assez répandues et sont entrées assez profondément dans les caractères pour devenir mœurs et coutumes, elles ont eu, de tout temps, une puissance telle qu'elles ont déterminé l'époque héroïque des peuples. Ce n'est, ni des institutions vieilles d'une nation en décadence (les

ex- Romains), encore moins des habitudes grossières de bandes à peine disciplinées (les Germains), qu'est sortie la civilisation moderne, mais de la force, de l'intensité des affections répandues dans la population entière, se transformant en obligations mutuelles et coutumières et, de là, en droits réciproques. »

Nous sommes au cœur de notre sujet.

Les érudits ont discuté sans trêve sur l'origine de nos communes. Par d'ingénieux rapprochements de textes, ils ont produit des hypothèses aussi nombreuses que variées. — Quel est le fait permanent qui constitue la cause fondamentale et génératrice du mouvement communal aux x^e et xi^e siècles? aussi bien en Angleterre, qu'en France, en Belgique ou en Allemagne? Que la commune se soit développée autour d'un noyau demeuré intact parmi les ruines d'une ville incendiée par les barbares, qu'elle ait été formée par l'extension d'une villa gallo-romaine ou le développement d'une localité rurale, qu'elle se soit agrégée autour d'un château-fort, ou d'un monastère, ou d'un marché privilégié par charte royale : ce que nous retrouvons toujours et partout à la source, comme élément créateur, ce sont ces sentiments communs — en face des communs périls — de concorde et d'amour. Les textes, malheureusement, sont rares à ces époques lointaines. Cependant nous en avons conservé quelques-uns.

Citons, par exemple, la charte dont le comte de Flandre Baudouin III dota, en 1114, la ville de Valenciennes.

Pour en comprendre l'âme, il faut se rappeler la signification qu'avait en ce temps un mot qui y

revient souvent, le mot « paix ». La signification en était plus large et plus chaude qu'aujourd'hui. « Paix » n'indiquait pas seulement absence d'hostilités, mais une absence d'hostilités faite d'alliance, d'union, de concorde et d'amour. Nous avons des textes où « paix » est synonyme de « baiser » :

Sans messe oïr a cascun pais donnée.

Voici comment parle le comte Baudoin, inspiré par les habitants de Valenciennes :

« Au nom de la sainte Trinité, paix à Dieu, paix aux bons et aux mauvais. Parlons de paix, mes très chers frères, pour votre profit. Paix doit être désirée, doit être cherchée, doit être gardée, car nulle chose n'est plus douce, ni plus glorieuse. Paix enrichit les pauvres et met les riches en honneur; paix ôte toute peur, apporte santé et confiance. Qui pourrait conter tous ses bienfaits? Les divines Écritures disent à sa louange : — Hé Dieu! comme ils sont beaux les pieds du messager qui annonce paix et bon message! — Et puisque paix est tant à louer et qu'elle abonde de tant de biens, aimez-la, mes chers frères, de tout votre cœur, tenez-la en votre pensée, gardez-la de toute votre force, afin que par elle vous puissiez vivre en honneur et parvenir à la paix éternelle dont Notre Sire a dit : — Je vous donne ma paix. »

Suivent les articles qui doivent assurer cette paix parmi les habitants de Valenciennes, c'est-à-dire la charte de la cité.

Nous avons, de la même époque et pour compléter ce document, un texte encore plus remarquable : ce sont les ordonnances de la *frairie*, c'est-à-dire de la confrérie ou corporation des marchands de drap de Valenciennes. Ce mot seul de *frairie* indique déjà l'esprit de cette association de marchands.

En voici le préambule : « Frères, nous sommes » images de Dieu, car il est dit dans la Genèse : » — Faisons l'homme à l'image et semblance » nôtre. — Dans cette pensée nous nous unissons » et, avec l'aide de Dieu, nous pourrons accomplir » notre œuvre, si dilection fraternelle est épandue » parmi nous ; car, par la dilection de son prochain, l'on monte à celle de Dieu. Donc, frères, » que nulle discorde ne soit entre nous, selon la » parole de l'Évangile : — Je vous donne maintenant mandement de vous entr'aimer, comme » je vous ai aimés, et je connaîtrai que vous êtes » mes disciples en ce que vous aurez ensemble » dilection. »

Plusieurs des articles de l'ordonnance révèlent l'état de désordre et de brigandage permanent dans lequel était plongée l'époque où cette organisation se produisait. Si un Frère, c'est-à-dire l'un des membres de la corporation, va au marché sans ses armes, il faut entendre sans sa cotte de fer et son arbalète, il est condamné à une amende de douze deniers. Quand les Frères sortent de la ville, ils doivent marcher plusieurs ensemble, afin que l'un assiste l'autre en toutes circonstances de ses conseils, de sa bourse et de son épée. Un Frère est tenu, par exemple, de contribuer, le cas échéant, à la rançon de son compagnon ou de

ses marchandises qui seraient saisies. Que la voiture d'un Frère se brise à un obstacle de la route, que ses chevaux tombent d'accident ou de fatigue, son compagnon a l'obligation de l'aider à son pouvoir. Si l'un des compagnons a terminé ses affaires en une localité, il n'en doit pas moins y demeurer encore vingt-quatre heures, auprès de son Frère qui le lui demande. S'il arrivait qu'un membre de la corporation s'oubliât jusqu'à en frapper ou à en injurier un autre, il était condamné à une forte amende ou même chassé de la « frairie ». Nul n'était admis dans la « charité » — c'est encore l'une des dénominations qui servaient à désigner la corporation — s'il avait haine contre l'un des compagnons.

Les amendes, dont il est question, se payaient, tantôt en argent, tantôt en muids de vin, car, selon la bonne coutume de Flandre et de Hainaut, les Frères de Valenciennes étaient francs buveurs. Les articles de la charte les plus curieux sont même consacrés aux assemblées où les Frères de de la Halle se réunissaient pour boire. Représentez-vous ces marchands du XI^e siècle, assis autour de grandes tables en bois brut, dans le local de la confrérie. Chacun a devant soi un grand pot de vin. « Le jour où les Frères ensemble boiront, dit l'article IV, on donnera aux pauvres du vin en quantité égale au dixième de ce qu'ils auront bu. » Nul n'aura d'armes, ni n'amènera de valets, ni d'enfants « afin que Frères puissent être ensemble en paix et sainte religion sans noise ». Que le mot « religion » appliqué aux libations de ces marchands de drap ne choque pas. L'assemblée était ouverte par des prières et la

tenue la plus sévère y était imposée. « Quand les
 » Frères ensemble boiront, que nul d'entre eux
 » n'entre, ni ne sorte en chantant; que chaque
 » Frère parle seulement au Frère séant près de
 » lui; s'il élève la voix pour parler à un tiers,
 » qu'il paie une amende de iv deniers. »

Quand l'un des Frères vient à mourir, tous les compagnons veillent son corps durant la nuit et, s'il a désiré être enterré hors la ville, ils accompagnent la bière durant trois jours et trois nuits.

Quelques articles, ajoutés à la charte un siècle plus tard, font entrevoir le degré de prospérité que la confrérie atteignit, grâce à sa puissante solidarité matérielle et morale. L'un de ces derniers articles établit que, lors du décès d'un Frère, la confrérie donne aumône à dix clercs qui chantent le psautier autour du corps, dix autres clercs assistent les trois prêtres qui célèbrent l'office des morts.

Les chartes de Valenciennes ne sont pas les seules de cette époque qui soient parvenues jusqu'à nous; celles de Saint-Omer, en Artois, sont à peu près contemporaines et empreintes du même esprit. D'ailleurs le mouvement fut général dans la France entière, comme suffiraient à en témoigner les noms donnés à ces groupements corporatifs ou communaux *frairies*, *fraternités*, *charités*, *communes*. A Dixmude, le premier des magistrats municipaux s'appelait le *rewaerd* (gardien) de l'*Amitié*.

L'illustre économiste allemand, M. Schmoller, a comparé le mouvement commercial et industriel du XII^e siècle, pour sa rapidité et son intensité,

à celui du XIX^e. Mais considérez la différence : tandis que nous avons dû cette formidable poussée économique à des causes matérielles, à l'invention de la vapeur et du métier à tisser, à l'introduction de la houille dans les ateliers et à la prodigieuse multiplication des moyens de transports, le XII^e siècle l'a dû exclusivement au magnifique épanouissement des vertus morales, épanouissement qui atteignit sa plénitude au XIII^e siècle, produisant alors ces formes sociales que Le Play a appréciées ainsi : « L'époque féodale eut pour couronnement l'admirable organisation agricole et manufacturière du XIII^e siècle. »

II

LES CORPORATIONS DE MÉTIERS

Cette organisation nous est connue dans ses moindres détails grâce à des textes nombreux, parmi lesquels nous trouvons une des merveilles de la littérature économique, le livre des métiers d'Etienne Boileau.

Etienne Boileau était prévôt des marchands de Paris quand il recueillit, sous le règne de Saint-Louis, de la bouche des maîtres artisans, les coutumes qui s'étaient développées dans les différents métiers. Ce ne sont donc pas ici des règlements édictés par le Roi, ou, sur son ordre, par le prévôt des marchands, mais des coutumes qui ont germé spontanément au sein de la classe dont

sortira la bourgeoisie moderne, coutumes que le prévôt Boileau ne fait qu'enregistrer. L'œuvre a des proportions hautes et fortes. Par son harmonie et sa majesté et l'impression de puissance contenue qui s'en dégage, elle fait involontairement penser à cette église Notre-Dame, sa contemporaine, qui se déploie au fond du parvis, avec ses formes riches et simples, grandioses et proportionnées. Comme l'on comprend, en écoutant ces teinturiers et ces tisserands, ces foulons et ces chapuseurs de selles, ces brasseurs de cervoise et ces regrattiers, la place si grande que cette population s'est faite dans l'histoire et la perfection où elle a maintenu, durant tant de siècles, les produits de son travail.

La préoccupation dominante, et qui est commune aux statuts des corporations les plus diverses, est d'assurer la loyauté de la fabrication et l'excellence des marchandises vendues. Dès l'introduction placée en tête du recueil, le prévôt des marchands déclare avoir réuni ce corps de coutumes, parce qu'il était arrivé qu'on eût vendu, dans l'intérieur de Paris, « as estranges », c'est-à-dire à des étrangers, « aucunes choses qui n'estoient pas si bonnes ni si loyales que elles dussent. »

En premier lieu, pour être admis à la maîtrise, l'apprenti doit faire preuve, devant les jurés de la corporation, des connaissances et de l'habileté suffisantes. Ce trait est commun à tous les métiers. Les ouvriers en drap de soie s'expriment ainsi : « Quiconque voudra tenir ledit mestier » comme maistre, il conviendra que il le sache » faire de tous points, de soy, sans conseils ou

» aide d'antrui, et que il soit, pour ce, examiné
» par les gardes du mestier. » Il n'est cependant
pas encore question, à cette époque, du chef-
d'œuvre, si ce n'est dans les statuts des chapui-
seurs de sel'es.

Puis les jurés exercent la plus sévère surveillance pour assurer l'emploi de matières premières irréprochables. Nombre de métiers prescrivent le travail sur la rue, c'est-à-dire dans l'atelier prenant jour sur la chaussée, à la vue des passants. Les statuts des selliers n'autorisent le complet achèvement d'une selle que sur commande, afin que le client puisse constater la solidité du travail avant qu'il soit procédé à l'ornementation, à la peinture et au vernissage, qui en pourraient dissimuler les défauts. Même réglementation dans d'autres métiers ; chez les imagiers, par exemple, qui sont tenus de montrer leur statue en bois d'une seule pièce, avant qu'elle soit recouverte de couleurs. On n'autorisait un second morceau que pour la couronne de la Vierge ou des saints.

Nous lisons dans les statuts des cuisiniers :
« Nul ne doit cuire ou rotir des oies, du bœuf, du
» mouton, si ces viandes ne sont pas loyales et
» de bonne moëlle. Nul ne doit garder plus de
» trois jours des viandes cuites qui ne sont pas
» salées. On ne doit faire des saucisses qu'avec
» bonne chair de porc. » Quant au boudin de
sang, la vente en est interdite « car c'est pé-
rilleuse viande ».

Toute marchandise reconnue mauvaise est condamnée à « ardoir », c'est-à-dire à être jetée au feu, et le fabricant ou débitant est frappé

d'amende. Les faiseurs de chandelles de suif disent à ce propos, en termes touchants : « Car » la fausse œuvre de chandelle de suif est trop » dommageuse chose au pauvre et au riche, et trop » vilaine ». Les orfèvres exigent que l'or employé soit à la touche de Paris, ajoutant, avec orgueil, que « l'or de Paris dépasse tous les ors de la » terre ».

Après la qualité de la fabrication, ce que les statuts des métiers parisiens cherchent à sauvegarder avec le plus de soin, c'est la place au soleil de tout homme de travail et de probité. Il ne semblait pas juste à nos pères qu'un fabricant, pour être plus habile, ou plus heureux, ou plus avisé que son voisin, dût avoir la liberté de s'étendre démesurément, en l'étouffant et le faisant périr. C'est la défense énergique des intérêts de la petite et de la moyenne industrie, la protection aux humbles contre l'écrasement par les grands ateliers. Un maître n'était pas autorisé à diriger plusieurs ateliers et, dans le sien, à employer plus d'un nombre déterminé d'apprentis. Les règlements exigeaient que l'objet fût fabriqué et vendu par le même patron, auquel, par surcroît, il était défendu d'avoir étal et colporteur à la fois ; s'il entretenait colporteur, il n'en pouvait avoir qu'un, et nombre de métiers allaient jusqu'à exiger que ce colporteur ne fût autre que le patron ou sa femme.

Il était interdit de débaucher les « valets », c'est-à-dire les ouvriers, interdit même d'attirer à soi par des manœuvres de réclame, les clients de son voisin ; interdit aux tisserands, teinturiers et foulons, de s'entendre entre eux pour peser

sur la valeur des matières ouvrables, d'accaparer les fournitures et d'empêcher toutes gens d'avoir de l'ouvrage selon leurs moyens ; interdit également de s'entendre pour livrer les marchandises à un prix inférieur. Ces manœuvres, que les économistes considèrent aujourd'hui comme l'âme du commerce, étaient flétries sous le nom « d'alliances ».

Les regrattiers, disent les règlements, ne doivent acheter d'aucun marchand voitures ou chargements d'œufs ni de fromages livrables à un prochain voyage ou à un délai quelconque. C'était l'anéantissement du marché à terme, partant de la spéculation sur les marchandises. Et ces règlements du XIII^e siècle justifient leurs prescriptions avec la plus surprenante clairvoyance : « pour ce » que les marchands riches accapareroient toutes » les denrées, et que les pauvres ne pourroient » rien se réserver, et que les riches revendroient » tout, aussi cher qu'il leur plairoit. »

Aussi bien les métiers n'avaient-ils pas seulement le souci d'élever une barrière contre l'asservissement par la grande manufacture, mais surtout de mettre obstacle aux razzias que la spéculation opère sur le travail producteur. Déjà la charte de Valenciennes, au XI^e siècle, interdit aux marchands de drap toute alliance avec les « hansseurs », c'est-à-dire avec les grandes hanses commerçantes ; — et ce fut, durant les siècles qui suivirent, un trait commun aux corporations de Paris.

La solidité et la stabilité du travail industriel étant garanties de la sorte, le souci des artisans était d'en assurer la transmission au sein de

chaque famille. Pour arriver à cette fin quelques corporations ont des réglementations rigoureuses : « Nul ne doit avoir métier de tisseranderie, disent les tisserands, s'il n'est fils de maître ». Il est vrai qu'à Paris, de même qu'en Italie et en Flandre, les tisserands formaient une confrérie orgueilleuse et, parmi les autres, comme aristocratique. Dans toutes les corporations, les fils et les parents de maîtres étaient favorisés, ne fût-ce que par la gratuité de l'apprentissage et de la maîtrise. Ajoutez qu'un maître ne pouvait avoir dans son atelier plus d'un apprenti étranger à sa famille, c'était l'apprenti « estrange » ; les autres, enfants ou parents, étaient les apprentis « privez ».

Nos artisans des XII^e et XIII^e siècles avaient bien compris l'importance de l'apprentissage. Le livre d'Etienne Boileau s'en occupe avec le plus grand soin. Au cours de la préface, mise en tête de l'édition, M. Tisserand dit avec raison que les apprentis sont les enfants gâtés de la communauté. Les règlements imposent au maître de veiller avec attention à l'éducation technique de l'apprenti. Quelques-uns, en ne permettant au patron qu'un apprenti, font observer que l'instruction d'un seul suffit à absorber les soins du maître. Le temps d'apprentissage doit être fait en entier. Ce temps est long : quatre, six ou huit années. Le maître qui provoque le départ d'un apprenti est passible d'une amende ; mais s'il arrive que l'apprenti se sauve de chez lui, il doit attendre son retour, pendant une année et un jour, avant d'être autorisé à le remplacer. Ces bons artisans, d'ailleurs si sévères, comme nous allons le voir,

sur tout ce qui touche à la morale, sont remplis d'indulgence pour les fredaines juvéniles des apprentis, pour leur « folour », disent les textes, et leur « joliveté ».

Et tous ces règlements, observe M. Tisserand, devaient être respectés avec d'autant plus de soin qu'ils étaient l'œuvre des artisans eux-mêmes.

Les maîtres ou patrons sont les chefs industriels de l'époque, les apprentis sont leurs élèves et successeurs : ils forment l'élément vivace et producteur de la classe moyenne ; au-dessous d'eux, sous leur direction, vit ce que nous appelons aujourd'hui la classe ouvrière, ceux que les statuts nomment les *valets*, ou bien les *sergents*, ou les *alloués*. Valets, apprentis et maîtres vivent en commun, travaillent ensemble, brisent le pain à la même table. C'est l'union intime, tant réclamée par Le Play, de la manufacture et du foyer, ce dernier répandant sur l'atelier sa chaleur bienfaisante. Le maître étend sur l'ouvrier, non seulement un patronage technique, mais un patronage moral. « Alors les ouvriers, écrit Le Play, épousent la cause de leur patron, ils se groupent autour de lui pour le défendre. » Quand les milices sortent de la ville, l'ouvrier en armes marche aux côtés de son maître. Et c'est ainsi qu'est fortement constitué ce nouveau groupe social, plus large que la famille, mais vivant encore de son esprit : l'atelier patronal. Indépendant devant les pouvoirs publics, appuyé sur les traditions de la famille et du métier, chaque citoyen gouverne son atelier et son foyer, et fait prospérer avec confiance un travail qui, d'une

part, est assuré, et qui, de l'autre, n'entrave pas l'activité d'autrui et ne blesse pas les intérêts publics.

L'ouvrier laborieux et économe gagne de quoi s'établir à son tour. Il peut aussi pénétrer dans la maîtrise en épousant veuve ou fille de maître, ce qui arrivait fréquemment à cause de l'intimité de la vie commune. Cette ascension de la classe ouvrière dans la classe moyenne était d'autant plus facile et large que l'apprentissage avait donné à l'artisan l'habileté requise et que, grâce à la prospérité de la moyenne industrie et des petits ateliers, les points de contact, qui devenaient des points d'appui, échelonnant le passage d'une classe à l'autre, étaient plus nombreux. Quelle que fût sa condition présente, l'ouvrier n'était pas un désespéré : devant lui, à l'horizon de sa vie, l'espérance ouvrait un pan de ciel bleu, avec un espace libre et de la lumière.

D'ailleurs, les valets font partie de la corporation, et, par leur nombre, y exercent grande influence. Voici, par exemple, le métier des foulons, qui est régi par quatre jurés, dont deux maîtres et deux valets ; et notez ceci : les jurés-maîtres sont choisis par les valets, et les jurés-valets sont choisis par les maîtres.

Le nombre des heures de travail exigibles des ouvriers était limité. Le travail de nuit était prohibé. Et nous retrouvons toujours le même esprit de charité : le travail des tapisseries de haute lisse était interdit aux femmes comme trop fatigant ! Nous sommes au XIII^e siècle, l'époque des donjons crénelés et des hommes bardés de fer.

Le respect de la femme est un des traits marquants de ces coutumes ; il s'allie à la pratique d'une vie digne et morale. La conduite d'un valet fait-elle scandale ? il est chassé du métier, il est même exilé de la ville jusqu'à ce qu'il se soit amendé. Le maître foulon, qui garde un ouvrier de mauvaise vie, est condamné à l'amende. Les cervoisiers — c'est-à-dire les brasseurs de bière — infligent une amende de vingt sous pour fabrication vicieuse, ou — voici un trait admirable — à celui qui tolère la vente de la cervoise faite par lui, dans un endroit mal famé.

Les corporations ont, chacune, une caisse de secours, alimentée par les amendes. Elle est destinée à subvenir aux vieilles gens du métier tombés dans le dénûment. Pareil souci de l'orphelin. « Si le fils d'un corroyeur, disent les statuts, » est orphelin et dans la misère, les maîtres lui » font enseigner un métier et le pourvoient de » tout. » La plupart des corporations ont des réglemens semblables.

Quand un valet-tailleur a gâché une étoffe, les jurés lui imposent, en manière de punition, de consacrer une journée de travail à réparer les vêtements des pauvres. Les métiers alimentaires font aux nécessiteux de fréquentes distributions. Parfois la charité prend des formes charmantes. L'article x des statuts des orfèvres dit que la corporation fait ouvrir, chaque dimanche et fête, la boutique d'un orfèvre (les autres demeurant fermées) : les bénéficiaires de la vente dans cette boutique, en ce jour, étaient employés à dresser un beau repas le dimanche de Pâques, pour les pauvres de l'Hôtel-Dieu,

afin qu'en cette grande fête les miséreux eux-mêmes fussent en bombance et gaité.

On cite ces traits de l'histoire parisienne, parce que celle-ci a conservé la description de l'organisation corporative dans un livre qui est unique par son ampleur et sa clarté, et aussi parce que les Parisiens ont historiquement fait la preuve de l'excellence de leurs anciennes formes sociales, par la prospérité de leur industrie et de leur cité ; — mais l'histoire de toute bourgeoisie florissante peut être écrite en termes semblables.

Considérons Florence, la reine de la Renaissance et que, dès le XIII^e siècle, le pape Boniface VIII appelait le cinquième élément de l'Univers. Les réglementations corporatives sont pareilles, inspirées des mêmes préoccupations : assurer, d'une part, la loyauté et l'excellence de la fabrication, entraver, de l'autre, l'exploitation du travail producteur par la spéculation. A Florence, les offices déterminaient la moindre quantité d'acier qui devait entrer dans un casque, la grandeur et la forme des caisses et des malles, des outils, des peignes à carder, du sceau à laver. On ne pouvait, dans une boutique, débiter qu'un seul genre de marchandises ; il fallait ouvrir autant de magasins qu'il y avait d'articles mis en vente, ces derniers fussent-ils similaires. Le marchand de vin ne pouvait avoir dans sa cave que deux tonneaux de capacité déterminée, l'un pour le vin blanc, l'autre pour le rouge. Un trait domine les autres : quand, au sein des arts et métiers, un artisan était jugé plus riche qu'il ne convenait, il était tenu de déposer le surplus dans les caisses de la confrérie. Ainsi grandit Florence.

Et ce qui témoigne bien de la perfection du sentiment social chez les Florentins, c'est que — tandis que dans la ville le texte des coutumes entravait le développement excessif des individualités, — dans la campagne florentine, au contraire, où l'agriculture avait à souffrir d'un morcellement excessif, les lois tendaient à conserver l'intégrité des propriétés moyennes.

A Rome le spectacle est le même.

L'on peut s'étonner, en parcourant ces statuts, de la variété des moyens employés, d'une ville à l'autre, pour assurer, d'une part, la loyauté de la fabrication, de l'autre, pour empêcher l'écrasement du plus faible par le plus fort et du travail par la spéculation ; mais dans toutes les cités devenues prospères la tendance est la même, et c'est elle qui, dans toutes, a produit la prospérité.

C'est en Flandre, particulièrement, que l'historien doit signaler l'expansion des sentiments de charité et le souci, répandu dans le peuple, d'une vie digne et morale. Par ordonnance communale, un jeune homme, au temps des fiançailles, n'était autorisé à voir sa fiancée que de jour, en sorte, disent les textes, qu'il pût retourner chez lui sans lumière. L'artisan mauvais époux, celui qui faisait des dettes à la taverne ou trichait au jeu, était exclu du métier et ne trouvait plus d'ouvrage nulle part. Il était défendu de louer sa maison à des « femmes légères. » Quant au nombre et à la richesse des hopitaux et hospices flamands, on les mit en proverbe.

Il serait facile de multiplier les citations.

Cette organisation, faite de discipline réfléchie

et d'amour du prochain, ne tarda pas à répandre dans les villes une vie abondante et harmonieuse ; et point n'est besoin de secouer la poussière des parchemins pour en retrouver les traces : ces édifices incomparables, qui sont l'orgueil de nos places publiques, merveilles d'art que, malgré progrès et perfectionnements, aucune nation contemporaine n'a pu égaler, ne conservent-ils pas dans les replis de leurs dentelles de pierre le glorieux témoignage de cette prospérité ? Que si, néanmoins, nous voulons faire appel aux écrits du temps, nous sommes frappés d'un fait qui est, dans sa simplicité, de la plus grande éloquence : « Personne ne songe alors, écrit M. Gaston Paris dans son histoire de la littérature française au Moyen-Age, au changement de ces institutions. Personne n'a de doute sur la légitimité des prescriptions qui règlent les rapports des hommes entre eux. Personne ne songe à protester contre la société où il est, ou n'en rêve une mieux construite ; mais tous voudraient qu'elle fût encore plus complètement, plus absolument ce qu'elle doit être. »

Cet esprit de solidarité et de charité apparaît encore dans les institutions que l'homme a pu fonder durant la longue tourmente de la guerre de Cent ans ; dans ces surprenants règlements, par exemple, publiés par Siméon Luce, qui ont été faits au xv^e siècle par les directeurs des mines du Lyonnais et du Beaujolais.

Combien le cœur de l'homme était alors sensible au dur labeur de ceux qui sont condamnés à passer leurs jours sous terre ! Les ouvriers des

mines sont nourris, logés, habillés et blanchis. Ils ont en outre un traitement annuel qui varie entre 1200 et 2000 francs de notre monnaie. Ils sont possesseurs d'un arpent de terre, dans les pittoresques vallées qu'arrosent la Brévenne ou l'Azergue, et d'un clos de vigne à la pente des coteaux. Au temps de la fenaison et des vendanges, ce sont des semaines de congé. Dans l'air ensoleillé l'ouvrier se délasse du labeur souterrain. On voit les mineurs escorter en chantant les charrettes lourdes de fourrage, ou presser les grappes noires dans les cuves de bois. Un ouvrier tombait-il malade, le médecin venait de Lyon ; en cas d'accident un maître chirurgien était appelé. Toute violence ou injure était punie d'amende. Et toujours la même recherche de la tenue morale : « *Item*, que nul ne soit si hardi » de mettre, ni tenir femmes amoureuses dans son » habitation, sous peine d'amende » ; la même préoccupation d'une production excellente et loyale : « *Item*, que nul ne soit si hardi de se » mettre à affiner — il s'agit de mines métallifères — or, argent, plomb ou cuivre, qu'il ne » soit à ce suffisant ». Les blasphèmes sont punis. D'ailleurs les ouvriers peuvent en appeler du « gouverneur » de la mine au bailli de Mâcon, qui est représenté comme le *conservateur de leurs privilèges*.

III

LA RENAISSANCE

La classe bourgeoise, dont nous venons d'essayer de reproduire la physionomie en quelques traits, résista à la crise terrible de la guerre de Cent ans ; puis, après la tempête, aux premiers rayons du soleil, elle fit naître, en une éclosion joyeuse, les splendeurs de la Renaissance.

La Renaissance a été le produit éclatant de l'organisation sociale que nous venons d'observer. Cette organisation exigeait la perfection de l'objet manufacturé, perfection dont on tendait à se rapprocher de plus en plus. D'un autre côté, par le maintien des petits ateliers, elle entravait ce que nous appelons aujourd'hui la division du travail. Nous reviendrons plus loin sur ce point. Le huchier ou l'imagier, l'armurier ou l'orfèvre, fabriquait dans tous ses détails le bahut ou la statuette, le haubert damasquiné ou le hanap d'or. Sous la direction du maître, il devenait un artisan, dans le sens brillant du mot. Son initiative individuelle conservait devant elle un champ où ses facultés créatrices pouvaient s'épanouir.

Transmises de père en fils, en se fortifiant, les traditions manufacturières brillaient d'un éclat inattendu sous la main d'un héritier particulièrement doué. Chaque fils de maître ouvrier avait, autour de lui, tous les éléments nécessaires à la création d'une œuvre d'art, et l'on voyait celle-ci éclore spontanément entre ses doigts,

quand la nature avait allumé en lui l'étincelle qui fait le talent. Dans ces voies, l'orfèvrerie et la ciselure produisirent, de génération en génération, ces reliquaires, candélabres, pentures de fer forgé, serrures ouvragées, sceaux armorisés, que se disputent les musées modernes, puis cette incomparable phalange de médailleurs, honneur de la Renaissance française, d'où sortirent les Guillaume Dupré et les Germain Pilon. Arts et métiers sont alors si bien unis que les expressions sont synonymes. L'architecte est un maître maçon, ses plans sont rarement signés. En les réalisant, on voyait s'élever les cathédrales aux proportions héroïques, le Louvre sous Charles V, les rues de Florence ou la place de Bruxelles, dont chaque édifice est une œuvre d'art. Le sculpteur est un tailleur d'images, il est compagnon du tailleur de pierres ; mais il peuple les portails de ce monde de statues qui, par le style autant que par l'expression, rivalisent avec la statuaire grecque ; il peut s'appeler Michel Colombe, maître de l'œuvre d'une église de second ordre, l'église de Tréguier, et faire sortir du marbre le tombeau de Nantes. Les peintres relèvent de la sellerie ; comme Jean Clouet, on les voit orner des coffres ou des panneaux de voiture, et peindre ensuite des portraits de souveraines, et fonder toute une école d'artistes dont les œuvres sont les plus délicates que nous connaissions.

On a attribué le mouvement de la Renaissance, au contact des vestiges de l'art antique. L'influence de l'Antiquité fut à la Renaissance un accident — heureux selon les uns, malheureux selon les autres — elle n'en fut pas une cause génératrice.

Les Dürer, les Holbein, les van Eyck, les Memling, les Clouet, les Fouquet, ne doivent rien à l'Antiquité. Semblables aux fleurs qui changent de teinte au soleil d'un autre climat, les arts s'épanouirent, sous l'influence de l'Antiquité, en des formes différentes ; mais l'Antiquité était morte et ne pouvait produire la sève qui les faisait germer. D'une part, les richesses que, par leur discipline sociale et leur activité, les classes moyennes avaient accumulées entre les mains de l'aristocratie — dans les villes en partie sortie de leurs rangs, — de l'autre, la perfection que leurs traditions manufacturières avaient donnée aux produits du travail, leur permirent de répondre, au moment propice, avec un éclat inconnu, à toutes les recherches de luxe, de décor et d'art.

IV

LA BOURGEOISIE A LA DIRECTION DE L'ÉTAT

La Renaissance fut, pour la bourgeoisie, la grande époque, à voir le domaine des arts ; le XVII^e siècle en fut la grande époque, si nous considérons l'état social. C'est à ce moment de l'histoire que les traditions du Tiers-Etat se développent dans toute leur ampleur. Par la vigoureuse constitution de leurs familles, leurs sentiments d'union et de solidarité, leur instinct de l'unité nationale, les bourgeois donnent leur caractère à la nation.

Henri IV fit de son tailleur, Laffemas, un ministre du commerce, et ce tailleur rédigea sur la matière un traité, orné de poésies et de musique « afin que les grands du royaume puissent l'entendre ». Louis XIV tira de la boutique d'un marchand de drap le meilleur ministre des temps modernes. La prédominance de la bourgeoisie arrache à Saint-Simon un cri de dépit : « C'est le règne des maltôtiers ». Ailleurs, il formule cette observation caractéristique : « Des trois ordres — le Clergé, la Noblesse et le Tiers — le plus opprimé est le second ».

« La bourgeoisie, écrit Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, s'est enrichie par l'industrie », et il ajoute que « l'argent ayant augmenté numériquement de près de moitié », le prix des denrées est monté à plus du double ; mais « les droits et honoraires sont restés sur l'ancien pied ». Voltaire indique la conséquence : « les gains du commerce ont augmenté, tandis que les revenus de la noblesse sont demeurés les mêmes ; il s'est trouvé moins d'opulence chez les grands et plus dans le moyen ordre. » Tandis qu'au moment des désastres, qui marquèrent la guerre de la succession d'Espagne, les seuls négociants de Saint-Malo apportaient au roi 32 millions pour l'aider à défendre le pays, une grande partie de la noblesse était réduite à se réfugier dans les charges de cour, incapable qu'elle était de subsister dans ses terres d'une manière conforme à ses traditions. On constate, en ouvrant l'almanach de 1788, que les premiers rangs du Tiers-Etat étaient en possession de toutes les fonctions civiles, en dehors de celles de cour.

Quant à l'industrie, elle était parvenue en France à une telle perfection que la principale occupation des ambassadeurs accrédités à Paris, était d'embaucher, pour le compte des souverains étrangers et en violation des coutumes, maîtres et apprentis, qui allaient fonder ou ranimer l'industrie des différents pays de l'Europe. Le roi d'Espagne donnait à un horloger parisien une position de sous-secrétaire d'État, et le grand Frédéric offrait à des ébénistes du « faubourg Antoine », ce qu'il considérait comme l'honneur suprême : des grades dans ses armées. « L'industrie française, écrit M. Bardoux, habillait et » paraît toute la civilisation européenne. »

V

LA CRISE DU XVIII^e SIÈCLE.

Chacun sait le mouvement de transformation assez rapide, qui s'opéra dans les idées et dans les mœurs, au courant de ce XVIII^e siècle ; transformation qui eut pour cause essentielle la prospérité même, la situation brillante que les premiers rangs du Tiers-Etat avait acquises. « Messieurs les fils de marchands et de teinturiers, disait-on à la veille de la Révolution, deviennent financiers ou mousquetaires. Ils méprisent leur père et son commerce ».

Pourquoi faut-il, qu'arrivée à l'apogée, une classe sociale, au lieu de profiter du triomphe

pour appliquer, toute puissante, d'une manière élargie et plus féconde encore, les traditions qui l'ont portée où elle est, en vienne à méconnaître ces traditions auxquelles elle doit son élévation, pour désirer les privilèges encore plus grands, une situation plus haute, des biens plus étendus. Hélas ! c'est comme une loi dont l'histoire semble, jusqu'à ce jour, faire une loi fatale. Au XVIII^e siècle, l'organisation sociale apparaît comme un grand édifice qui craque et se lézarde. A coups de pioches, philosophes et économistes en hâtent l'éroulement ; — bien qu'il ne faille pas exagérer l'influence des écrivains, et ne pas oublier que si leurs doctrines nouvelles trouvent tant d'oreilles ouvertes, c'est que, déjà, les mœurs étaient en voie de s'altérer.

Les progrès mêmes, comme nous venons de le dire, réalisés par les classes moyennes, grâce à leurs traditions de travail, à leur esprit de discipline et d'union, avaient rendu trop étroits les cadres des jurandes et corporations. D'autre part, les progrès des sciences ouvraient un espace nouveau au développement de l'activité humaine. L'on se prit à rêver un champ sans horizon au déploiement du génie et du travail. Toute réglementation restrictive ne parut plus qu'entrave tyrannique. Ajoutons qu'avec la transformation des mœurs, peu à peu, s'étaient déformés les sentiments qui avaient vivifié ces groupements corporatifs et les avaient rendus féconds. M. Baubeau a résumé ses études approfondies par cette observation que, dans le courant du XVIII^e siècle, la corporation était devenue insensiblement une association industrielle et commerciale entre

patrons, en vue de bénéfiques plus grands, perdant son ancien caractère d'union du patron avec l'ouvrier.

Il faut noter que les artisans mêmes restaient attachés, bien davantage, à leur organisation coutumière. Voici, entre autres, un fait curieux. En juin 1751, le grand écuyer du roi chargea un maître doreur parisien, nommé Lesueur, d'un travail urgent, pour les carrosses de la cour. Lesueur ne disposait pas d'un personnel suffisant pour l'exécution rapide et pria le lieutenant de police de lui procurer des recrues momentanément empruntées aux ateliers voisins. Mais plusieurs des ouvriers auxquels on s'adressa, préférèrent se laisser arrêter par lettre de cachet, et l'un d'eux, le compagnon Duchesne, expose le motif du refus : « il s'agissoit d'aller travailler « dans un atelier que ledit Lesueur a été obligé « d'aller prendre en ville, n'ayant pas suffisam- « ment de place chez lui, à la tête duquel est un « maître doreur, à qui il a confié la conduite des « ouvrages ». Duchesne et ses compagnons sont les interprètes de leurs traditions corporatives. Travailler sous la direction d'un contre-maître, pour le compte d'un patron supérieur, dans un atelier éloigné de la demeure du patron, parce que celle-ci est devenue trop étroite pour contenir le nombre grandissant des ouvriers : tel est le germe de la grande industrie. Duchesne veut travailler sous la direction immédiate et dans l'atelier du maître. Quant au grand écuyer et au lieutenant de police ils ne comprennent plus rien à ces sentiments « bizarres ».

Le Play a déjà observé, dans ses études sur la

désorganisation des formes sociales, que la décomposition commence toujours par les parties élevées ; le grand économiste rappelle, à ce propos, le dicton populaire : « C'est par la tête que pourrit le poisson ».

Les forces vitales, qui avaient leurs racines dans les traditions morales, s'affaissant de plus en plus, l'ensemble des institutions se transforma en caparace froide et dure, qui blessait à chaque articulation ceux pour lesquels elle avait été formée. Traditions de famille ou d'atelier ne furent plus, aux yeux des plus éclairés, que préjugés ou entraves. « Considérez l'homme à l'état de nature, » dit Rousseau. C'est le nouveau modèle. « Place aux droits de la nature et aux principes de la raison ! » s'écrient les Mirabeau. C'est l'avènement de l'individualisme. Philosophes, physiocrates et économistes font cause commune. « Laissez faire, laissez passer », enseignent Gournay, puis Quesnay, puis Mercier de la Rivière. Et quand Necker envoya Roland de La Platière en exploration dans le monde des jurandes et maîtrises, corporations et communautés, celui-ci en revint avec cette conclusion : « Je cherche vainement quel règlement de fabrique il conviendrait de laisser subsister ; je les ai tous lus, j'en ai envisagé l'effet et les conséquences, je crois qu'on doit tous les supprimer ».

La doctrine nouvelle peut être résumée en ces termes : « Plus l'homme est libre dans son travail, mieux il peut utiliser ses forces, et produire ce qui est nécessaire à son existence. Plus la concurrence est libre dans l'État, plus un chacun peut donner d'essor à ses aptitudes spé-

» ciales, profiter des circonstances particulières
 » dans laquelle, il se trouve, produire à meilleur
 » marché et contribuer au bien-être général. En-
 » fin, plus les échanges entre les États sont libres,
 » plus chaque nation peut développer les pro-
 » duits de son génie et de son sol et concourir,
 » par son industrie et son commerce, à la prospé-
 » rité des autres nations ».

Telle est, résumée d'une manière exacte, croyons-nous, et avec l'éclat qui convient, la doctrine dont les principes furent rédigés en formules d'allure scientifique par d'habiles écrivains, — puis, coulés en articles de loi par les réformes sociales et économiques de l'époque révolutionnaire.

VI

LA LIBERTÉ DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Les premières années qui suivirent le rétablissement de la paix en Europe, après la chute de Napoléon, furent une belle époque de mouvement et de prospérité matériels. L'initiative individuelle dévorait l'espace, libre devant elle, entraînée par les découvertes scientifiques, l'invention de machines nouvelles, le développement des moyens de transport. « L'industrie et le commerce, dit M. Théophile Lavallée, étaient florissants, chaque jour voyait se bâtir quelque
 » nouvel édifice, s'établir quelque nouvelle manu-
 » facture, s'ouvrir quelque magasin de luxe. Dans

- » toutes les classes éclairées de la population il y
- » avait émulation, désir de mieux, amour du pro-
- » grès, confiance dans l'avenir ».

Au sein même de cette prospérité matérielle, la première conséquence de la liberté du commerce et de l'industrie ne tarda pas à se faire sentir. Tandis que l'ancienne corporation exigeait que l'artisan lui-même vendît l'objet manufacturé, afin qu'il perçût intégralement les bénéfices résultant de son labeur, que se produisit-il à la suite du grand mouvement qu'on appelle l'éman- cipation moderne du travail ?

Nous procéderons par exemples, pris un peu au hasard, mais dont chacun caractérisera une situation commune à toutes les branches de l'industrie.

Entrez dans un de ces magasins d'horlogerie et de bijouterie, aux devantures étincelantes qui attirent les regards : vous voyez une dame, très gracieuse, assise au comptoir, un monsieur bien mis, dans un fauteuil où il feuillette un livre ou lit son journal, et, dans l'arrière-boutique, un réduit éclairé à la lumière artificielle, des ouvriers, élèves de nos écoles de Genève ou de Paris, qui sont penchés sur leurs outils, produisent ce qui est vendu par le patron, gagnent à peu près de quoi subvenir à leur existence, et restent sans espoir de parvenir jamais à la possession ou à la direction d'un magasin. C'est la séparation du travail producteur d'avec le travail commercial, séparation qui s'est accentuée de jour en jour dans les différents métiers.

Considérons l'industrie du meuble. Dans les quartiers élégants, sur les voies achalandées par

le monde riche, se dressent des magasins brillants et, dans les faubourgs, où la valeur des terrains est inférieure, où loyers et aliments sont à meilleur compte, reste l'atelier producteur. Le patron est absorbé par la partie commerciale du métier, par la maison de vente, dont la prospérité est nécessaire à la partie productrice ; il devient le chef d'une maison de caissiers, de secrétaires et de commis, il a un bel appartement dans une rue luxueuse, tandis que les ouvriers sont relégués aux extrémités misérables de la ville. L'importance de la maison de vente est devenue telle, qu'elle a bientôt absorbé toute l'activité des patrons. Ceux-ci se sont transformés en purs commerçants. Ils ne dirigent même plus la fabrication. Ils sont devenus de simples intermédiaires entre les producteurs et le public, percevant un gain sur les uns et sur les autres. La concurrence a surgi entre des maisons rivales, les plus heureuses ou les mieux dirigées ont ruiné leurs voisines, ont grandi, sont devenues maîtresses du marché, et l'on a vu le moment où les ateliers producteurs se sont trouvés dans l'impossibilité d'écouler, sans leur concours, les objets qu'ils fabriquaient. Peu à peu l'élément commercial est devenu le maître de l'élément producteur ; c'est lui qui évalue le travail de l'artisan ; et le désir, d'une part, de réaliser des bénéfices plus grands, de l'autre, de détourner à son profit les clients des maisons de vente rivales, par la modicité des prix, lui fait estimer ce travail à un taux aussi bas que possible. C'est une première conséquence du régime économique moderne : l'asservissement de la fabrique par la

maison de commerce, du travail producteur par le travail commercial.

A présent, entrons dans la fabrique elle-même, où nous allons voir fonctionner la division du travail. Tandis que les vieilles corporations divisaient le travail selon les produits, assurant à chaque artisan la maîtrise d'un métier, où il pouvait déployer son activité et tendre au perfectionnement de ce qui devenait son art, — les patrons du XIX^e siècle, pressés par la concurrence, avides d'une production de plus en plus rapide, et de moins en moins coûteuse, ont divisé le travail en sens contraire. « Dix ouvriers, écrit Adam Smith, » en se partageant la besogne, sont capables de » fabriquer 48,000 épingles par jour ; si chacun » d'eux étirait le laiton, dressait les fils, les re- » passait et les empointait, ils ne parviendraient » à en fabriquer, tous réunis, que quelques cen- » taines ». Cela est vrai ; mais quelle a été la conséquence ? — ces ouvriers fabriquent, à eux dix, 48,000 épingles par jour, et aucun d'eux n'est capable d'en fabriquer une à lui tout seul.

Rentrons dans la ville du meuble. « Pour aller plus vite, pour gagner davantage, on a divisé le travail. Celui-ci ne fit plus que des tables, celui-là ne fit plus que des toilettes ; un autre ne fabriqua que des sièges et un autre que des armoires. Ce travail divisé, on l'a subdivisé encore. Dans l'atelier, où l'on ne fabrique que des tables, on a désigné des ouvriers qui n'ont plus fait que le gros œuvre, d'autres n'ont plus exécuté que les sculptures, d'autres ont eu pour seule occupation de donner au meuble le fini. De cette simplification extrême de la tâche, est sortie la grande

fabrique, qui a écrasé le moyen atelier, et dont l'extension s'est encore accrue par l'intensité croissante des progrès mécaniques. On a inventé des machines de plus en plus ingénieuses et puissantes pour scier, raboter, plaquer, tourner, canneler ; » — l'ancien huchier du XIII^e siècle, qui façonnait avec amour son meuble, orgueil de ses mains, s'est transformé en un manœuvre qui fait tourner une roue. Alors que la division du travail, telle que l'entendaient les anciens, menait l'artisan à la maîtrise du métier, d'où elle pouvait l'élever jusque dans les régions de l'art lui-même, la division du travail moderne, après avoir rendu l'ouvrier incapable d'exercer son propre métier, en a fait un accessoire et un esclave de la machine. Telle est la seconde cause de la dégradation progressive du travail. Voici la troisième.

Tandis que nos pères entouraient jadis l'apprenti de la sollicitude que nous avons indiquée, l'apprentissage est, de plus en plus, tombé en désuétude dans l'industrie moderne. Quelle pouvait être, en effet, la place de l'apprenti dans l'organisation nouvelle ? En parcourant les rapports officiels des commissions locales instituées à Paris pour la surveillance du travail des enfants dans les manufactures, on est vivement impressionné par la répétition des mêmes plaintes : elles portent d'abord sur les patrons qui refusent de recevoir des apprentis, ceux-ci n'étant plus qu'embarras pour eux ; puis sur les apprentis qui quittent l'atelier avec une éducation incomplète, pressés qu'ils sont de gagner le plus tôt possible un salaire quelconque. Et, avec la disparition de

l'apprentissage, l'on a vu se dessécher lentement des branches entières de l'industrie, les plus intéressantes, autant au point de vue artistique qu'au point de vue social : celles qui ne recevaient pas leur impulsion unique du mouvement de la machine.

Après la séparation du travail commercial d'avec le travail producteur, et la domination de celui-ci par le premier, après la dégradation des métiers eux-mêmes par la division du travail et la disparition de l'apprentissage, a surgi la dernière conséquence produite par la liberté commerciale et industrielle : le développement progressif de la spéculation.

Alors que nos pères interdisaient les exagérations de la réclame, entravaient les achats à terme, prohibaient toutes « alliances » — pour reprendre leur expression — destinées à peser sur le cours des prix, que faisons-nous aujourd'hui ?

L'exemple que voici paraîtra presque enfantin, dans sa simplicité.

Quelque grand magasin offre un beau ballon, gonflé d'hydrogène, à la maman pour son bébé, à la condition que celle-ci achète, devant l'un de ses rayons, un objet quelconque. Il semblera au passant que ce ne soit là qu'une gracieuse attention, en même temps qu'une réclame adroite : aux mains de l'enfant, le ballon fera planer dans l'air le nom du magasin généreux. Le passant songe-t-il au petit magasin qui, ne pouvant faire semblable largesse, perd sa clientèle, quels que soient ses efforts, son labeur, sa probité, et est ruiné ? — le passant songe-t-il aux échoppes qui vivent

de la vente de ces ballons et sont ruinées ? — le passant songe-t-il à ceux qui fabriquent ces ballons et, n'ayant désormais d'autre débouché que le grand magasin, lequel donne ses ballons pour rien, tombent sous sa domination absolue, et voient, non seulement la prospérité de leur petite industrie, mais leurs moyens d'existence même, à sa merci ?

Ce ballon, gonflé d'hydrogène, nous révèle, sous sa forme la plus simple, le procédé commercial qui a été tranquillement appelé par les économistes : le système des compensations. La maison de vente rattrape largement sur l'ensemble des articles écoulés ce qu'elle perd sur l'article réclame. Le procédé, en effet, est devenu un véritable système régulièrement appliqué par les grands magasins, auxquels il fournit un moyen commode et sûr de ruiner, les uns après les autres, les magasins de moyenne ou petite dimension, qui vivent de telle ou telle spécialité. Le grand magasin vend, à perte s'il le faut, l'article dont il veut enlever le débit à son concurrent moins fortuné, jusqu'à ce que celui-ci soit réduit à fermer boutique.

Les enquêtes de M. du Maroussem, un des jeunes professeurs de notre École de Droit, montrent, par le détail, le rôle et les effets de la spéculation dans l'industrie de Paris. Voici un exemple entre mille. Parlant des fournitures de caoutchouc pour la fabrication des jouets, M. du Maroussem écrit : « Les grands commerçants, qui s'embusquent, avec une merveilleuse habileté, sur les grandes routes de la circulation des richesses, ont centralisé dans leurs mains les ré-

coltes du Brésil. Aussitôt après les premières dépêches du printemps, ils s'adressent aux gros industriels, leur cèdent la matière première à petit bénéfice, les amadouent par une satisfaction habile, et, sûrs alors de ne plus avoir à redouter ni syndicat, ni représailles, ils élèvent tout à coup les cours et rançonnent les usines de second rang. Conséquence fatale : des bénéfices énormes ».

Les *Pools* des États-Unis sont devenus célèbres. Une compagnie de transport, par terre ou par mer, se trouve en concurrence avec une autre. Elle baisse ses prix : voyageurs et marchandises affluent ; l'autre compagnie baisse ses prix davantage ; alors la première baisse encore, jusqu'à ce que le prix demandé pour le transport, tombant au-dessous du prix de revient, celle des deux compagnies qui à la moindre puissance financière cesse l'exploitation ; aussitôt l'autre achète, au taux qui lui plaît, voie et matériel, puis, en toute tranquillité, impose les tarifs qui lui conviennent aux voyageurs comme aux marchands.

Et si nous poursuivons jusqu'aux limites qu'ont atteintes les conséquences de la transformation économique et sociale moderne, nous arrivons à ces entreprises de spéculation gigantesques, dont on est parvenu, parfois, à rendre les gouvernements complices inconscients, qui s'abattent comme des cyclones sur des nations entières, dispersent les épargnes réunies par le travail producteur, pour en faire la pâture des vols de corbeaux que l'on voit alors s'élever des bas-fonds de la finance, de la presse et de la politique.

Ce sophisme en clinquant qu'on appelle la li-

berté du commerce et du travail, après avoir produit l'asservissement du travail producteur au travail commercial, a produit l'asservissement de l'un et de l'autre à la spéculation.

VII

LA RUINE DES CLASSES MOYENNES

Si les redoutables effets des nouveaux principes économiques ne se sont fait sentir qu'insensiblement, cela tient, en premier lieu, à ce que — notwithstanding les prescriptions officielles — les anciennes traditions ont subsisté de longues années encore après l'époque révolutionnaire. La corporation des charpentiers, par exemple, la plupart des branches de l'alimentation — parmi lesquelles il faut citer particulièrement les « dames de la Halle » — et bien d'autres, ont conservé, quelques-unes jusqu'à notre époque, les traits fondamentaux de leur ancienne organisation.

Celle-ci a été maintenue par l'importante corporation des chevillards — bœuftiers, veautiers et moutonniers — de La Villette, jusqu'à nos jours, et de la manière la plus curieuse. Les chevillards ont su sauvegarder, entre autres, les réglementations qui empêchaient le développement des individualités au détriment de l'intérêt commun ; aujourd'hui même les affaires d'un chevillard, quelque florissantes qu'elles soient, ne

peuvent dépasser les limites d'un seul échaudoir, et, comme au plus beau temps des métiers, le patron doit travailler en personne dans l'échaudoir dont il est propriétaire, sous peine de déchéance.

La deuxième raison de l'ordre apparent, maintenu jusqu'à ce jour dans la vie privée et publique, tient aux traditions de discipline qui sont encore très largement répandues dans nos classes ouvrières.

Mais ces traditions, les uns et les autres, se dégradent d'année en année.



Le Play parle avec complaisance des ateliers qu'il voyait encore, vers 1830, sur le modèle de ceux d'autrefois. « Avant 1830, écrit-il, les ateliers parisiens portaient déjà la trace des idées subversives et des sentiments de haine que les révolutions antérieures avaient fait naître. J'ai cependant pu y observer alors des institutions et des mœurs qui ne le cédaient en rien à ce que j'ai trouvé de plus parfait, pendant trente années, dans le reste de l'Europe. Le patron et sa femme connaissaient, dans tous ses détails, la vie domestique de leurs ouvriers, et ceux-ci se préoccupaient sans cesse de la prospérité commune. La solidarité et l'harmonie apparaissaient dans tous les rapports du patron et de l'ouvrier, notamment dans une solennité dite *fête de la lumière*. Chaque automne, le dimanche précédant la semaine où l'on commence à éclairer l'atelier pour le travail du soir, le patron réunis-

sait à sa propre famille toutes les familles de ses ouvriers, dans un banquet suivi de danses et de diverses récréations. En 1867, à une époque où je disposais de nombreux moyens d'information — le célèbre économiste était, à cette date, directeur de l'exposition universelle, — j'ai vainement cherché, dans les anciens ateliers agrandis et enrichis, quelques vestiges de ces touchantes relations. J'ai surtout constaté l'absence de l'affection et du respect. »

Prise entre le développement croissant de la spéculation, d'une part, et, de l'autre, le degré de misère que sont susceptibles de supporter les classes ouvrières, la classe moyenne est, peu à peu, broyée comme dans un étoupe.

Nous devons encore à M. du Maroussem le tableau exact de ce que devient l'atelier parisien, l'atelier indépendant, de la moyenne industrie. Prenons, parmi les diverses images qu'il déroule sous nos yeux, l'une de celles qui représentent l'atelier où, par l'excellence et même par le côté artistique du travail accompli, l'artisan est le plus digne d'éveiller notre sollicitude, vaillant héritier des traditions et du talent de ses précurseurs.

C'est l'atelier d'une ouvrière qui, de ses doigts souples et délicats, modèle ou sculpte les jolies têtes de nos poupées de luxe, l'une des plus fines productions de l'industrie moderne. « Elle maintient, dit M. du Maroussem, la situation antérieure avec le plus d'habileté et de ténacité, soutenant ses prix par la haute valeur artistique des produits qu'elle livre, ne les abaissant qu'à la dernière extrémité, bien éloignée par consé-

quent de l'état d'abjection où sont tombées, par exemple, sous la pression des grands magasins et de la spéculation, ses malheureuses concurrentes de Montreuil.

» A six heures, chaque jour, été ou hiver, la famille est debout : une tasse de café noir : il faut chasser le sommeil mal satisfait ; puis le départ du fils aîné à sept heures : apprenti depuis dix-huit mois chez un porte feuilliste, il gagne 1 fr. 50 par jour. Immédiatement on s'installe à la table : la mère, le petit garçon de treize ans, qui remplace l'apprenti étranger, auquel il aurait fallu verser 75 centimes par jour, puis l'ouvrière à 3 francs de salaire quotidien. Le travail continue sans trêve jusqu'à midi, puis reprend au milieu de l'âcre chaleur du poêle qui chauffe le séchoir, et dont l'oxyde de carbone, ne pouvant se dégager dans cette étroite salle de 1^m,95 de haut, révèle sa présence par de légers empoisonnements, par de sourdes et continuelles migraines. A 7 heures, repas du soir. Au moment de presse, pas de cuisine ; on va chercher au restaurant voisin deux portions de 1 fr. par chaque repas, aliments lourds, mal cuits, absorbés à la hâte, car la tâche réclame de nouveau ses forçats. A la lueur de la lampe à pétrole on retourne aux « formes », et le fils aîné, qui revient de sa journée de onze heures chez le portefeueilliste, se transforme en ouvrier mouleur jusqu'à minuit, une heure, plus tard même, ce qui ne laisse que quatre heures et demie de sommeil entre le terrible labeur de la veille et le plus terrible labeur du lendemain. Faut-il s'étonner

qu'à un tel régime, cette femme, née cependant de parents d'origine flamande, race résistante entre toutes, soit arrivée au délabrement complet d'aujourd'hui, que cache une tenue soignée, presque élégante? La vue est affaiblie, l'estomac est épuisé. Pas de race qui puisse soutenir de pareils assauts. »

Il n'est d'ailleurs activité ni intelligence qui puisse sauver le producteur de la classe moyenne contre l'écrasement par la grande manufacture et le grand magasin.

« A quoi servent aux fabricants de la petite et de la moyenne industrie, dit M. du Maroussem, les plus solides qualités de l'esprit? à quoi bon cette originalité d'invention? Le grand fabricant, qui n'invente pas, gardera toujours une invincible supériorité, car il éditera à meilleur compte que son collaborateur : ce sera un jeu pour lui de saisir l'idée même de son voisin plus faible, sans peur du brevet, car, avec les lenteurs de la justice, il faut, pour le défendre, du temps, c'est-à-dire de l'argent; au besoin il tuera les cours », par la suppression de tout bénéfice et se réservera le monopole futur. En vain, le petit patron s'ingénie à contourner, au lieu de l'affronter, la spécialité de son redoutable adversaire, — le cercle de production de son rival s'étend chaque jour et ne lui laissera bientôt plus aucun refuge; — en vain, il s'attache à produire des jouets qui restent d'un débit courant pendant l'année entière; en vain, il a porté son outillage mécanique aussi haut que son budget le lui permettait; en vain, suivant la marche fatale des industries parisiennes

si abattues, il a divisé le travail à l'infini, économisé la matière première, pesé sur les salaires, renonçant aux ouvriers, n'embauchant que des ouvrières, des jeunes filles, presque des enfants ; il a beau être à la fois ferblantier, fondeur, estampeur, découpeur, mécanicien, décorateur ; il a beau, après sa journée de douze heures et davantage, passer ses soirées dans ses comptes et ses expéditions ; peu importe : il voit le moment où il faudra fermer, et où la bande noire viendra acheter à vil prix ce matériel où se sont engouffrées ses épargnes. »

Enfin, beaucoup plus bas encore, bien au-dessous de ce petit atelier pris dans la moyenne industrie — quelque affaissé que nous le trouvions — l'investigateur découvre l'ouvrier en chambre. « Après le petit patron ruiné par la grande industrie, — nous citons encore M. du Maroussem, — après le façonnier opprimé par la spéculation, il faut aborder la dégradation suprême du petit fabricant, de l'ouvrier isolé, indépendant, sans fonds de roulement, qui vient s'attaquer à la petite, même à la grande industrie — il a toutes les audaces — par l'extraordinaire modicité de son salaire, et qui, grâce à l'emploi des moyens déshonnêtes, non paiement des dettes, « poufs » chez les débiteurs, les marchands de vin, les fournisseurs, grâce à l'appui des gains illicites et des secours de l'Assistance publique, pèse, tout comme le spéculateur riche, sur sa spécialité. »

C'est le dernier mot que l'on puisse demander à l'ordre industriel moderne : l'oppression du

travail probe et consciencieux, par la concurrence même de ceux qui mentent et qui volent.

Tels sont, rapidement éclairés, les principaux points qui caractérisent la situation économique et sociale des villes contemporaines. Après les avoir considérés un instant on comprend comment Le Play, appréciant les théories de la liberté commerciale et industrielle, défendues avec tant d'éclat par les économistes, du xviii^e siècle et les protagonistes de la Révolution, ait été amené à écrire : « Ces doctrines, commodes pour le pa-
» tron, pernicieuses pour l'ouvrier, substituent
» rapidement l'ébranlement et la discorde à la
» stabilité et à la paix ; elles contiennent en germe
» la ruine de l'Europe ».

La liberté dans le mariage est l'anéantissement de la famille ; la liberté militaire serait le relâchement de la discipline et la désorganisation de l'armée ; la liberté judiciaire et administrative, la destruction de toute justice et de tout gouvernement ; — la liberté du travail est la désorganisation de tout état économique et social. Ce n'est plus la liberté du travail qui préside à notre état social, c'en est l'anarchie, c'est-à-dire, selon la parole de Bossuet, non la liberté, mais la tyrannie implacable, l'écrasement cynique du plus faible par le plus fort !

Anarchie du travail, d'où naît l'anarchie dans les mœurs et les idées, laquelle, enfin, engendre l'anarchie dans la rue.

Certes, au moment où éclata la Révolution, des réformes, les réformes les plus larges étaient attendues — rendues nécessaires par les progrès mêmes que la bourgeoisie avait réalisés ; mais au

lieu de les concevoir dans l'esprit qui avait fait sa grandeur, la bourgeoisie ne les envisagea — inconsciemment — que les yeux fixés sur de nouvelles ambitions.

Au lieu d'élargir et de simplifier, en les fortifiant, ses rapports avec le monde ouvrier, dont elle était issue, la bourgeoisie rompit tous ses liens avec lui, en proclamant la liberté du travail. Liberté du travail ! oui, pour elle, riche d'expérience, de ressources, de capitaux ! pour elle qui peut travailler ou ne pas travailler à sa guise ! mais pour l'ouvrier rivé à la nécessité implacable du labeur quotidien ? Elle proclama l'égalité de tous, entendant par là l'abolition des privilèges nobiliaires, ce qui était un enfantillage, car les privilèges nobiliaires s'écroulaient ; mais obtenant aussi, selon la lumineuse observation de Le Play, qu'en rendant théoriquement l'ouvrier l'égal du maître, le maître était dispensé envers lui de l'obligation morale d'assistance et de protection.

Au lieu d'ordonner avec soin les rapports des métiers entre eux, en vue d'une expansion industrielle plus grande, et de définir, sous une forme plus générale, la responsabilité des patrons à l'égard des ouvriers et des apprentis, la bourgeoisie voulut l'abolition de tout ce qui lui pouvait être une entrave quelconque. Après les privilèges de la noblesse, elle jeta au rebut les privilèges des ouvriers ! Au lieu d'élargir les libertés et franchises locales en les étendant de province à province, de manière à donner l'essor devenu nécessaire aux relations commerciales, on les abolit d'un trait, pour ouvrir le champ à une concurrence sans frein. Et voici qu'avec une violence

grandissante la concurrence effrénée saisit notre monde dans ses remous de tempête et le secoue jusque dans ses fondements !

Et c'est ainsi que, devenue absolue maîtresse du gouvernement, et croyant établir sa suprématie sur des assises inébranlables, la bourgeoisie a ouvert entre elle et la classe ouvrière un abîme où, à moins de remonter la pente, elle menace de s'anéantir.

La disparition des classes moyennes s'opère simultanément sous trois formes.

Nous avons vu comment, arrivée à son époque de splendeur, la bourgeoisie envahit, d'une masse, le domaine des classes dirigeantes, qu'elle refoula d'une poussée irrésistible. Ce mouvement a toujours eu pour conséquence, dans l'histoire, de transformer l'aristocratie nouvelle en ploutocratie. La raison est indiquée par l'auteur de *la Politique*. Ceux qui, issus des classes moyennes, arrivent rapidement à la richesse et aux honneurs, s'ils ont trouvé en eux les ressources pour y parvenir, n'ont pas toujours acquis pour cela, ce que la tradition seule et l'éducation développent, les qualités nécessaires à l'exercice de leurs nouvelles fonctions sociales. « Elevés dans les privations, ils ont des besoins insatiables comme leur ambition et leur égoïsme ; gagner encore, parvenir plus loin ! Ceux qui dépendent d'eux, ouvriers ou employés, restent les marchepieds de leur fortune ou les victimes de leurs ambitions. Enfin, comme ils n'ont pas reçu par éducation, nous dirions presque par apprentissage, les qualités morales propres à leur situation élevée, on les voit de moins en moins délicats dans le

choix des moyens, leur moralité s'altère, ainsi que leur caractère, et ils ne valent plus que par leur instinct des affaires ou par leur esprit d'intrigue. Dans la génération suivante le mal s'accuse. Les enfants ne peuvent recevoir de leurs parents une éducation qu'eux-mêmes n'ont pas eue; mais, par un effet de la richesse ou de la position que leurs parents ont acquise, les enfants ne cherchent que la satisfaction de leurs goûts, de leurs plaisirs. Les caractères se dégradent, et souvent, la troisième ou quatrième génération finit à l'hôpital ou dans une maison de santé, tandis que de nouvelles familles, parvenues de même, remplacent les premières. » e

Mais, comme bien on pense, ceux qui, sortant des classes moyennes, s'élèvent dans les classes supérieures, sont l'exception. L'existence de ceux qui demeurent dans leur condition première devient de plus en plus précaire, par les effets croissants de la concurrence commerciale, de la division du travail et de la spéculation; et leur découragement engendre le monstrueux développement de la bureaucratie. Supporter une vie de labeur opiniâtre et de soucis pour parvenir, tout au plus, à tirer l'intérêt de l'argent mis dans l'entreprise; être incessamment sous la menace de voir le petit établissement industriel ou commercial, fondé avec tant de peine, disparaître, du jour au lendemain, emporté par l'une de ces formidables secousses que crée la spéculation ou simplement par l'apparition soudaine d'une invention nouvelle: c'est une existence que le père ne veut pas pour son enfant.

Tandis que le nombre des apprentis décroît

d'année en année, nous voyons, par des documents officiels, que six à sept mille instituteurs et institutrices se trouvent à Paris, sans ressources suffisantes, et que, pour 1500 places dont dispose la Ville, plus de 50,000 candidats se présentent, ayant tous des titres, tous dûment recommandés. Même spectacle dans l'ensemble du pays. Les jeunes gens s'écrasent aux portes des carrières libérales. La préparation aux examens, dont la surcharge est rendue inévitable par le nombre croissant des candidats, produit épuisement physique et cérébral. Bureaucrates, commis, employés, fourmillent dans les administrations de l'État, des départements, des villes; mal payés, mal contents, la plupart inutiles, obération des budgets déjà grevés, embarras pour l'expédition des affaires, leur nombre, cependant, chaque année va croissant; chaque année, malgré les plaintes unanimes, sont créées des sinécures nouvelles plus ou moins ingénieusement motivées, et le mal ira s'étendant d'une manière fatale, à mesure que tombera, de degré en degré, le moyen commerce et la moyenne industrie. Phénomène semblable à celui qui, dès la fin du xvi^e siècle, chassa la noblesse des provinces dans les charges de cour. Montchrétien déjà le déplore et les doléances, qu'hommes d'Etat et économistes renouvellent à ce sujet, vont s'accroissant aux xvii^e et xviii^e siècles. Rien n'y pouvait, car les conditions économiques imposaient le mouvement. Par son travail et son activité, la bourgeoisie avait détourné à son profit les sources vives de la production, et la plus grande partie de la noblesse, comme nous l'avons indiqué, n'avait plus les

moyens de vivre, au milieu de ses terres, d'une manière en harmonie avec ses traditions. Dans deux siècles, l'historien qui étudiera la bourgeoisie contemporaine, lui reprochera à son tour, éloquemment sans doute, d'avoir abandonné les voies fécondes du commerce et de l'industrie, pour s'ankyloser au fond des bureaux. Mais les hommes auxquels ces reproches s'adresseront, ne peuvent pas aujourd'hui, en raison même des traditions et de l'éducation qui les ont modelés, tomber dans la condition morale et matérielle de la classe ouvrière, cependant ils veulent vivre, et — comme nous ne pouvons pas les étouffer — nous sommes amenés à les nourrir artificiellement dans cette cage gigantesque aux compartiments innombrables qu'on nomme l'administration (1).

Après avoir vu comment les plus heureux et les plus habiles de la classe moyenne s'élèvent dans les classes dirigeantes, comment d'autres se maintiennent à leur rang en se réfugiant dans les bureaux, considérons ceux que les conditions

(1) En établissant les causes de la situation actuelle, gardons-nous d'en rendre responsable, outre mesure, les machines à vapeur et les grandes découvertes industrielles. L'Antiquité n'a connu ni les unes, ni les autres, et cependant les mêmes phénomènes — la ruine de la classe moyenne, l'écrasement du travail indépendant par le travail asservi, le lamentable abus du fonctionnarisme — se sont produits à l'époque correspondante de sa civilisation, dans le monde grec comme dans le monde romain, engendrés par la même cause : la perte des traditions organisatrices du travail.

économiques repoussent fatalement dans les classes inférieures.

« On se creuse l'esprit, dit encore l'auteur de *la Politique*, pour trouver la cause du mécontentement croissant des classes ouvrières. Car c'est vainement que l'on double ou triple les salaires et diminue les heures de travail, que l'on fonde des sociétés et des syndicats de toute espèce, que l'on crée pour les ouvriers toute une législation protectrice, — grèves et revendications croissent en nombre et en intensité. C'est que chaque mesure projetée aggrave, par ses conditions financières ou économiques, la situation de la classe moyenne et réagit conséquemment sur les classes ouvrières dont elle augmente en proportion le malaise et les aspirations révolutionnaires. L'enfant, qui n'achève pas son apprentissage, tombe dans la classe ouvrière proprement dite, ou redevient un manœuvre. Il n'en a pas moins été élevé dans une famille de la classe moyenne ; il a compris le rôle de son père, petit patron, de qui il a partagé l'esprit d'indépendance et les sentiments de dignité. Ces idées et ces sentiments, il les conserve, encore que devenu simple ouvrier ; il les communique à ses camarades, ceux-ci les communiquent à d'autres, et, comme une traînée de poudre, se répand dans la masse la conscience d'une sujétion sans espérance, d'un labeur sans fin, d'un salaire sans garantie. La plupart des ouvriers que leurs conditions d'existence révoltent et qui deviennent révolutionnaires ou anarchistes, sont des déçus de la classe moyenne ».

La ruine des classes moyennes frappe d'un contre-coup douloureux les classes inférieures. Nous avons indiqué comment, par suite de la division excessive du travail dans les grands ateliers, le labeur de l'ouvrier est devenu de plus en plus uniforme et machinal, et comment sa valeur technique est tombée. D'autre part, la disparition des petits patrons, des petits commerçants, enlève de plus en plus à la classe populaire ses points de contact avec les classes supérieures : points de contact, c'est-à-dire points d'appui, grâce auxquels on pouvait s'élever un jour ou l'autre, par le travail, le talent, ou des circonstances heureuses. Les ouvriers misérables — combien ils sont nombreux ! — ne sont pas seulement des misérables, ce sont des désespérés. En outre, l'exagération du travail manufacturé dans la grande industrie et le développement des grands magasins ont désorganisé les foyers domestiques. Le patron, qui vit éloigné de ses ouvriers et ne les connaît plus, est, ou plutôt se croit affranchi des devoirs qui obligeaient l'ancien patron à garantir le bien être matériel et moral de ceux qu'il avait attachés à sa famille.

Enfin, la disparition de la classe moyenne n'est pas moins fatale à la classe riche qu'aux classes inférieures. La classe moyenne n'est pas seulement la route libre et large, par laquelle les plus actifs, les plus intelligents, les plus heureux de la classe inférieure vont à une situation meilleure, elle est l'incalculable refuge ouvert à ceux que des malheurs — de plus en plus fréquents par les contre-coups de nos entreprises spéculatives — ont précipités de positions élevées par le rang ou

la fortune. Ils y trouvent encore les éléments d'une vie honnête et en harmonie avec leurs traditions ; mais le mouvement que nous signalons fait que, de plus en plus, ceux des classes supérieures qui déchoient, tombent dans la mendicité. La classe moyenne est un intermédiaire entre la richesse et la misère, adoucissant les rancunes et rendant moins âpres les convoitises. C'est d'ailleurs ce que reconnaissent, dans leurs moments de franchise, les politiciens des partis révolutionnaires. Le jour où ceux-ci se trouveront à la tête de la masse des prolétaires, placés bien directement en face d'une poignée de riches, la dernière heure de la société actuelle aura sonné.

A vrai dire, notre aristocratie industrielle et commerciale compte sur le tiers-état agricole encore vigoureux et sain. Elle espère dominer de haut la classe moyenne affaissée et le prolétariat asservi, qu'elle saura entourer d'œuvres d'assistance et maintenir au besoin par la force des baïonnettes paysannes. Mais que là encore elle réfléchisse, car ce dernier soutien, elle le brisera, comme dans les villes elle a détruit ses puissantes assises ; elle le brisera en se montrant aussi impuissante à régler les rapports entre les intérêts de l'agriculture et ceux du commerce, qu'elle l'a été d'ordonner entre elles les différentes formes des vieilles jurandes et corporations. C'est ainsi que la chute des classes moyennes aura été également pernicieuse à tous les ordres de l'État.

Parallèlement à la ruine sociale apparaîtra la ruine économique. Il n'est capitaux gigantesques, ni fertilité du sol, ni énergie ou labour qui puis-

sent en préserver un peuple que ronge une organisation économique vicieuse.

M^{sr} Nicotra, secrétaire de la nonciature à Bruxelles, sicilien de naissance, a exposé l'état où se trouve aujourd'hui la Sicile, dans une conférence remarquable de précision. « La Sicile, a dit l'éminent prélat, est une des îles les plus » fertiles du monde. A elle seule, elle produit le » tiers du vin que l'Italie récolte, elle donne » autant d'orge que toute l'Italie et trois fois plus » que celle-ci d'oranges, de citrons et de fruits, dont » on fait un grand commerce. Ses mines de » soufre offrent chaque année une valeur d'explo- » tation égale à la moitié de ce que représente » pour toute l'Italie l'extraction du fer, du man- » ganèse, du cuivre, du plomb, du zinc, de l'ar- » gent, de l'or, du mercure, du sel et de l'as- » phalte. » D'un autre côté les Siciliens sont très laborieux. Or, voici que, malgré la richesse du territoire et le labeur des habitants, l'île est réduite au dernier degré de la misère et souffre du « mal de la faim ». « Il est ainsi démontré » une fois de plus, écrit M^{sr} Nicotra, que la fer- » tilité de la terre et la grande production d'un » pays sont incapables de nourrir le peuple, » sans de bonnes institutions et de solides lois » économiques. » Or, quel est la principale cause du mal signalé par M^{sr} Nicotra? : « l'absorption » de la petite propriété par la grande et son éca- » sement par le fisc, l'organisation défectueuse » du crédit agricole, qui ne tarde pas à provoquer » la destruction des petites fortunes par l'usure » et la spéculation. » En un mot la ruine de la classe moyenne.

Le salut des classes moyennes est pour nous plus qu'une question de prospérité : c'est une question de vie ou de mort.

VIII

L'ENTENTE POUR LA VIE

Comme on demandait à Socrate quel remède il convenait d'apporter aux maux dont la Grèce souffrait de son temps, il répondit dans la simplicité de son génie : « Les Grecs doivent faire ce qu'ils faisaient à l'époque où ils étaient heureux et prospères. »

Mais, entendons-nous. Il ne s'agit pas de rétablir les corporations d'autrefois ; les cadres en seraient trop étroits pour l'élargissement de la vie moderne, pour les progrès matériels et scientifiques qui y ont été introduits.

On sait que, sous l'ancien régime, la constitution de la famille n'était ordonnée par aucun texte. C'était l'indépendance absolue laissée aux coutumes locales et, surtout, à l'autorité du père de famille ; au contraire, les conditions du travail étaient minutieusement fixées. Survint la Révolution dont l'œuvre fut cristallisée dans le code Napoléon. Les rapports des différents membres d'une famille furent attentivement réglés, depuis la naissance jusqu'après la mort, tandis que toute

l'organisation commerciale et industrielle fut emportée dans un coup de vent, sans qu'on songeât à la remplacer par quoi que ce fût. Ce qui est nécessaire dans l'état actuel c'est la rédaction d'un code du travail, composé par des hommes d'intelligence et de cœur, connaissant, par la pratique et l'étude, les conditions du commerce et de l'industrie. De ce jour, chacun retrouvera l'équitable rémunération de ses efforts, les spéculations seront arrêtées, la sécurité rentrera dans les relations industrielles, se sera la stabilité de l'atelier et du magasin, et, avec la stabilité économique et matérielle, nous retrouverons la stabilité morale et la satisfaction intellectuelle.

Nous reviendrons ainsi, en l'élargissant et l'accroissant aux circonstances nouvelles, à l'un des éléments qui firent la prospérité de nos aïeux ; mais cet élément ne suffit pas. Nous devons désirer, non-seulement la proclamation d'un code de lois, aux proportions larges, qui soit au commerce et à l'industrie modernes ce que les règles des arts et métiers étaient au travail d'autrefois ; nous devons encore appeler le retour de cette paix, de cette paix sociale, en prenant le mot dans le sens où l'entendait le comte Baudouin parlant aux habitants de Valenciennes.

Voici un trait de la vie de Saint Jean que la légende — on n'oserait dire l'histoire — a transmis jusqu'à nous. Le disciple préféré du Christ, car il avait le mieux compris la doctrine, était devenu très vieux. La neige était tombée sur ses longs cheveux blancs. Il n'avait cessé de répandre la parole essentielle : « Aimez-vous les uns les autres ». A leur tour, jeunes, pleins d'ardeur,

les disciples se pressaient autour de lui. Un soir, le soleil agrandi descendait sur l'horizon. Jean s'était arrêté au revers de la colline. Il semblait las. L'enseignement journalier s'était clos par la conclusion journalière : « Aimez-vous les uns les autres ». Et les disciples, comprenant que les jours du maître étaient comptés, lui disaient en le taquinant un peu : « Pour une fois, maître, dites-nous donc autre chose ». Et le vieux Jean, après les avoir regardés un instant, les yeux vagues, car il cherchait dans sa pensée, répondit : « Oui, mes enfants, aimez-vous les uns les autres ! »

Et que l'on ne dise pas que c'est ici du sentiment : c'est de l'économie politique. Depuis Adam Smith tous les économistes ont fondé leur doctrine sur la loi de l'offre et de la demande. Et que nous dit l'auteur de l'*Homme et sa destinée* : « Le précepte du Christ « aimez-vous les uns les autres » et la loi de l'offre et de la demande : « Le prix des marchandises augmente avec les demandes, diminue avec les offres », sont si étroitement unis qu'ils se confondent ».

En effet, au point de vue économique, ne sont-ce pas les besoins des hommes qui déterminent la valeur des choses, et au point de vue de la morale, ne sont-ce pas les affections des hommes qui déterminent la nature et l'intensité de leurs besoins ? Tout ce qui s'attache une affection humaine, acquiert par le fait une valeur, quand même il ne serait pas possible de l'échanger ou de le taxer, depuis l'enfant que nous élevons à force de sacrifices et de dépenses, jusqu'aux pics et aux glaciers des montagnes qui font la fortune des habitants du pays.

Et c'est ainsi, comme dit l'auteur de *l'Homme et sa destinée*, qu'il n'y a plaisir ni peine, qualité, défaut, vertu ni vice, qui ne soit représenté par la valeur attribuée aux objets dans les échanges et dans la circulation qui en résulte. « Tout échange, quel qu'il soit, étant l'expression des affections attachées aux objets, aussi bien de la part de celui qui offre que de celui qui demande, il en résulte naturellement que, plus les hommes dans leurs échanges tiennent compte les uns des affections des autres, plus leur entente devient parfaite, plus l'on voit croître leurs ressources et leurs progrès ; moins au contraire, ils le font, moins leur entente conserve de force et plus on voit leur état intellectuel et moral s'affaïsser ».

C'est la loi de la circulation des valeurs.

Un exemple la rendra plus sensible. Une ville s'élève florissante d'industrie au milieu de campagnes florissantes. Les paysans y apportent au marché le produit de leurs champs ; les citadins leur vendent en retour le produit de leur industrie. Tant que les uns et les autres tireront, de leurs produits agricoles ou manufacturés, ce qui est nécessaire à la satisfaction de leurs besoins le contentement sera général. Celui-ci durera tant que, dans leurs échanges, les uns et les autres tiendront ainsi compte, de leurs affections et de leurs besoins réciproques. Du jour, au contraire, où les habitants de la ville feront venir les aliments qui leurs sont nécessaires, de contrées lointaines, parcequ'ils se les procureront ainsi à meilleur marché, ils appauvriront d'autant leurs campagnes ; du jour où les paysans, profitant de ce qu'ils sont les plus nombreux, feront voter par les

pouvoirs publics, des impôts exclusivement protecteurs de leur agriculture, ils péseront sur les conditions d'existence des habitants de la ville. Ceux-ci recourront de leur côté à des mesures défensives, auxquelles les autres répondront à nouveau. Ce sera la protection, bientôt la lutte des uns contre les autres, parce qu'on ne tiendra plus compte dans les échanges des affections et des besoins réciproques. Chacun ne cherchera plus qu'à vendre le plus cher possible, en ne considérant plus que ses affections et ses besoins à lui.

« Quelles que soient les lois qu'on fasse, écrit le savant économiste, elles ne remédieront pas à la situation générale : les uns se plaindront de n'être pas assez protégés, en reprochant aux autres de l'être trop. Les mêmes oppositions surgiront dans la ville de classe à classe, de métier à métier, de maison à maison. On modifiera les lois et, de législature en législature, oppositions, haines et rancunes ne feront que croître, quels que soient ceux qu'on protège et ceux qu'on ne protège pas. Il n'y a plus de digues quand les intérêts individuels sont déchaînés ».

Tant qu'au sein d'un peuple, la plus grande partie des citoyens tiennent compte dans leurs échanges des affections d'autrui, les besoins sont satisfaits et les transactions se transforment en progrès nouveaux. Par là même s'explique comment on voit décroître des nations, ou des classes sociales, parvenues à l'apogée de la puissance, parce que les citoyens, en raison même de l'extension de leurs richesses et de leur prospérité, cessant de tenir compte dans leurs échanges de

leurs affections réciproques, introduisent parmi eux les éléments de division qui ne tardent pas à miner cette prospérité même.

La lutte pour la vie est la loi du règne animal : la loi de l'humanité a dit avec force l'éminent philosophe, à qui nous venons de faire de nombreux emprunts, est « l'entente pour la vie ».

BIBLIOGRAPHIE

- ALB BABEAU : *Les bourgeois d'autrefois.*
ETIENNE BOILEAU : *Le livre des métiers.*
P. DU MAROUSSEM : *Charpentiers de Paris.*
— *Ebénistes du faubourg St-Antoine.*
— *Le jouet Parisien.*
JACQUES FLACH : *Les origines de l'Ancienne France.*
Th. FUNCK-BRENTANO : *La Politique.*
— *Précis d'économie.*
— *La politique.*
— *L'Homme et sa destinée.*
— *Introductions aux monographies*
de M. du Maroussem.
F. LE PLAY : *La méthode sociale.*
— *L'organisation de la famille.*
— *L'organisation du travail.*
FR.-T. PERRENS : *La civilisation florentine.*
E. RODOCANACHI : *Les corporations ouvrières à Rome.*
-

TABLE DES MATIÈRES

I. — La formation des classes moyennes.	3
II. — Les corporations de métiers.	11
III. — La Renaissance.	24
IV. — La bourgeoisie à la direction de l'Etat.	26
V. — La crise du XVIII ^e siècle.	28
VI. — La liberté du commerce et de l'industrie.	32
VII. — La ruine des classes moyennes.	40
VIII. — L'entente pour la vie.	56
BIBLIOGRAPHIE	63

BLOUD et C^o, Editeurs, 4, rue Madame, Paris (VI).

NOUVELLE COLLECTION

ÉTUDES DE PHILOSOPHIE ET DE CRITIQUE RELIGIEUSE

Cette collection paraît en deux séries : une série in-16 et une série in-8.

SÉRIE IN-16.

- BROGLIE (Abbé de). — **Les Fondements intellectuels de la foi chrétienne.** 1 vol. 2^e édition : 2 fr. 50 ; *franco*..... 2 fr. 75
- DU MÊME AUTEUR. — **Preuves psychologiques de l'existence de Dieu.** 2^e édition, 1 volume 3 fr. ; *franco*..... 3 fr. 50
- GAYRAUD (Abbé), député du Finistère. — **La Crise de la foi, ses Causes et ses Remèdes.** 3^e édit. : 2 fr. ; *franco*.... 2 fr. 25
- GODARD (André). — **La Vérité religieuse.** 3^e édit. 3 fr. 50
- GUIBERT (J.), supérieur du séminaire de l'Institut catholique de Paris. — **Le Mouvement chrétien.** 4^e éd. 3 fr. ; *franco* ; 3 fr. 50
- LA MENNAIS (F. de). — **Essai d'un système de philosophie catholique.** Ouvrage inédit, recueilli et publié d'après les manuscrits, avec introduction, notes et appendice, par C. MARÉCHAL, agrégé de philosophie. 1 vol. Prix : 3 fr. 50 ; *franco*.... 4 fr.
- LAPPARENT (A. DE), de l'Académie des sciences. — **Science et Apologétique.** 5^e édit. 3 fr. ; *franco*..... 3 fr. 50
- MAUMUS (Vincent). — **La Préparation à la foi.** 2^e édition. 3 fr. ; *franco*..... 3 fr. 50
- NOUVELLE (A.), ancien supérieur général de l'Oratoire. — **L'Authenticité du Quatrième Evangile et la thèse de M. Loisy.** 3^e édit. revue et très augmentée. 1 vol. Prix 2 fr. ; *franco*..... 2 fr. 25
- PACHEU (Jules). — **Du Positivisme au Mysticisme.** — *Etude sur l'inquiétude religieuse contemporaine.* 3 fr. 50 ; *franco*, 4 fr.

SÉRIE IN-8.

- COURBET (Pierre). — **Introduction scientifique à la foi chrétienne.** Nouv. édition, revue et augmentée. 1 vol. Prix : 4 fr. *franco*..... 4 fr. 50
- GODARD (André). — **Le Positivisme chrétien.** 4^e édit. 1 volume Prix : 5 fr. ; *franco*..... 5 fr. 50
- LECLÈRE (Albert), Docteur ès-lettres, agrégé à la Faculté des lettres de l'Université de Berne. — **Le Mysticisme catholique et l'âme de Dante.** *Etude historique et critique de psychologie religieuse.* 1 volume. Prix : 2 fr. 50 ; *franco*..... 2 fr. 75
- MARÉCHAL (R. P. D. Bernard-Marie), bénédictin. — **Le Merveilleux divin et le Merveilleux démoniaque.** 1 vol. 2^e éd. Prix : 5 fr. ; *franco*..... 5 fr. 50
- NEWMAN. — **Grammaire de l'Assentiment.** Traduction et Notes par M. Gaston PARIS. 1 vol. 5 fr. , *franco*..... 5 fr. 50

DEMANDER LE CATALOGUE